

TERMES DE REFERENCE

Mission n°23SANIC888 DATP Guinée

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Recrutement d'expert National pour l'élaboration du Plan directeur pour la prévention, le contrôle et l'élimination des MTNs en Guinée, 2026-2030.			
Composante(s)	RSS			
Thématique(s)	Continuum Prévention et Soins			
Identité du / des Bénéficiaire(s)	Programme national de lutte contre les Maladies tropicales négligées S/C Direction nationale de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie			
Pays d'intervention	Guinée-Conakry			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
GIN-H-MOH	44 683 768	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26	B2	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26
GIN-M-CRS	81 506 179	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26	B1	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26
GIN-C-PLAN	18 989 027	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26	B1	Du 1-Jan-24 au 31-Dec-26
Nombre total estimé de jours d'expertise	20 Jours (estimation)			
Date estimée de remise des livrables	Septembre/octobre 2025			

II. Justification de la mission

Les maladies tropicales négligées (MTN) sont des maladies anciennes liées à la pauvreté qui font peser, au niveau humain, social et économique, un lourd fardeau sur plus d'un milliard de personnes dans le monde, principalement dans les zones tropicales et subtropicales parmi les populations les plus vulnérables et marginalisées (OMS 2020). Du fait de leurs complications parfois invalidantes et mortelles, elles représentent une préoccupation majeure de santé publique. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) s'est fixé des priorités d'élimination. Globalement, 20 de ces maladies ont été ciblées dans la feuille de route de l'OMS pour la période 2021-2030. Avec l'addition du noma le 15 décembre 2023, la liste des MTN de l'OMS est portée à 21 maladies ou groupes de maladies dont 20 sont présentes dans la Région africaine de l'OMS.

Malgré les progrès réalisés depuis 2010, certaines cibles fixées pour 2020 dans la feuille de route 2010 – 2020, n'ont pas été atteintes. L'analyse de la feuille de route précédente a mis en évidence des faiblesses. L'expérience de la décennie passée montre que de nouvelles actions multisectorielles sont nécessaires pour l'ensemble des 21 maladies et groupes de maladies, notamment en matière de

diagnostic, de suivi -évaluation, d'accès aux soins et de logistique (médicaments et produits médicaux), de plaidoyer et de financement. Les impacts basés sur des cibles sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et accélérer le contrôle et l'élimination des maladies tropicales négligées. La nouvelle feuille de route mondiale de l'OMS décrit les approches intégrées nécessaires pour atteindre ces cibles par le biais d'activités transversales touchant plusieurs maladies. Elle s'appuie sur trois piliers censés soutenir les efforts mondiaux pour le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies tropicales négligées.

En Guinée, toutes les MTN combattues par la chimiothérapie préventive (Filariose lymphatique, onchocercose, schistosomias, géo-helminthiases et trachome) sont endémiques. Les MTN qui répondent à la stratégie de prise en charge des cas sont la Trypanosomiase Humaine Africaine (THA), la Lèpre, et l'Ulcère de Buruli (UB) qui sont déjà dans le portefeuille du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP). Le pian, les envenimations par morsures de serpents et la rage sont en cours d'intégration dans le Paquet Minimum d'Activité (PMA) des MTN-PCC. La plupart de ces maladies sévissent dans les 4 régions naturelles du pays, où les populations démunies sont les plus à risques. La Guinée se trouve dans la ceinture du Mycétome, mais cette maladie semble méconnue et son statut est à préciser.

Dans le contexte d'élimination de ces MTN, un plan stratégique actualisé est nécessaire selon la politique sanitaire du pays (PNDS 2015 – 2024) et conformément à la nouvelle feuille de route de l'OMS 2021-2030 (WHO, 2021) et au cadre régional pour le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies tropicales et des maladies à transmission vectorielle (AFR RC72-7).

Suivant l'orientation du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique chaque pays membre doit disposer d'un Plan Directeur National de lutte contre les MTN, portant aussi bien sur celles qui relèvent de la prise en charge des cas (PCC) que sur celles de la chimiothérapie préventive (CTP). Les plans stratégiques des MTN PCC et des MTN-CTP devraient donc être fusionnés dans ce document de Plan Directeur unique pour la période 2026-2030 pour un meilleur alignement avec les cibles MTN régionales et mondiales de l'OMS d'ici 2030.

C'est pourquoi le MSHP, en s'appuyant sur les Plans stratégiques MTN_CTP 2023-2027 et MTN_PCC 2024-2028 des deux Programmes et sur le Master plan 2017-2020 qui n'a pas été mis en œuvre, a décidé de lancer le processus d'élaboration d'un nouveau Plan Directeur MTN 2026-2030, aligné aux priorités sanitaires nationales, à la feuille de route MTN 2021-2030 et aux objectifs de développement durable (ODD).

Cette assistance technique mise en œuvre dans le cadre du DATP est alignée sur l'Axe 2 de son plan de travail annuel, portant sur la coordination, l'intégration des interventions, la mutualisation des ressources ainsi que l'harmonisation des actions et des procédures.

Les présents TDR donnent les principales articulations du processus d'élaboration du Plan Directeur MTN de la Guinée pour 2026-2030.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général

Élaborer le Plan directeur pour la prévention, le contrôle et l'élimination des MTNs en Guinée, 2026-2030.

2) Objectif spécifique

- Réaliser une mise à jour de l'analyse de la situation actuelle des MTNs.

- Définir les priorités stratégiques et les interventions nécessaires sur la base des plans des programmes existants
- Établir un cadre opérationnel pour la mise en œuvre du plan directeur.
- Elaborer un cadre de performance de suivi et d'évaluation du Plan Directeur.

3) Résultats attendus

Le document de Plan Directeur MTNs 2026-2030 est validé, incluant :

- Une analyse situationnelle détaillée des MTNs en Guinée
- Des objectifs stratégiques clairs.
- Un plan d'action opérationnel 2026-2030.
- Un budget estimatif du Plan Directeur MTNs 2026-2030.
- Un cadre de performance de suivi et évaluation du Plan Directeur MTNs 2026-2030.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030), L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://linitiative.expertisefrance.fr/thematiques-transversales/genre-et-dssr/>)

Les enjeux de genre devront apparaître dans la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de la mission (ex. analyse des données désagrégées) et dans les différentes techniques d'animation lors des ateliers ou réunions, le cas échéant, afin d'assurer une participation équitable des hommes et des femmes.

IV. Description de la mission

Le processus d'élaboration du Plan Directeur national des MTNs 2026-2030 se fera conformément aux orientations du guide OMS AFRO. Ce processus sera participatif impliquant les différents acteurs des deux programmes MTNs, s'inspirant des PSN des deux programmes MTN_CTP et MTN_PCC et comprenant les 3 étapes ci-dessous.

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

Dans le cadre de la mission, l'expert National aura à conduire les activités suivantes :

Etape 1 : Analyse situationnelle

Sous la supervision des deux coordonnateurs des programmes MTN et du groupe technique de travail, une revue documentaire couplée à des consultations des parties prenantes sera réalisée portant sur l'ensemble des aspects de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les MTN au cours de la période 2021-2025. La revue des informations permettra principalement une analyse de l'environnement général du système de santé et de la performance de la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les MTNs des Plans stratégiques MTN_CTP 2023-2027 et MTN_PCC 2024-2028, en référence aux orientations du guide OMS pour l'élaboration du Plan directeur national MTNs.

Il s'agira en particulier de :

- Analyser le contexte global national (Politique – Economique – Social – Technologique)
- Analyser le système de santé (Objectifs et priorités ; sources de financement, coordination à différents niveaux, l'intégration des programmes de santé, ...
- Examiner tous les documents normatifs, stratégiques, de planification, les enquêtes et études, les finances et les rapports de la mise en œuvre des deux PSN des programmes MTN_CTP et MTN_PCC ;
- Evaluer la pertinence du plan de l'élaboration du Plan directeur vis-à-vis des priorités nationales et des engagements nationaux, régionaux et mondiaux contre les MTN
- Cartographier les principales parties prenantes (au sein et au-delà de la santé) et les initiatives existantes liées aux MTN ;
- Evaluer les progrès des deux programmes MTN_PCT et MTN_PCC par rapport aux cibles au cours de la période 2021-2025 ;
- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces, les contraintes et difficultés rencontrées ;
- Evaluer le niveau de financement des deux programmes MTNs au cours de la période 2021-2025
- Evaluer les capacités des deux programmes MTNs à mettre en œuvre les activités de leurs PSNs MTN_CTP 2023-2027 et MTN_PCC 2024-2028;
- Ressortir les leçons apprises au cours de la période 2021-2025;
- Formuler des recommandations et proposer les priorités qui serviront d'orientation pour l'élaboration du futur Plan Directeur MTNs 2026-2030.

Etape 2 : Elaboration du Draft du Plan Directeur national 2026-2030

Sous la supervision des deux coordonnateurs des programmes MTN et du groupe technique de travail, il s'agit de faire la rédaction des chapitres du plan directeur MTN sur la base des résultats de l'analyse de situation des MTNs, conformément au canevas de rédaction adopté. Les parties achevées seront périodiquement soumises pour validation, sous forme de rapport d'étape, à une équipe composée de chefs de programmes et des partenaires techniques et financiers impliqués dans le processus, avant de passer aux articulations suivantes. Cette étape qui comprend deux phases se terminera par la proposition d'un draft 0 du Plan Directeur des MTN pour 2026-2030.

➤ Phase 1 : Définition des objectifs et des priorités stratégiques

Cette phase sera influencée par les résultats et recommandations de l'analyse de situation et articulée selon le cadre OMS AFRO pour l'élaboration du Plan Directeur national des MTN et alignée aux orientations de la feuille de route des MTNs 2021-2030. C'est au cours d'une réunion avec les deux programmes MTNs et le groupe technique de travail que seront proposés les éléments du cadre stratégique du Plan Directeur MTNs 2026-2030.

Cette phase 1 permettra en particulier de :

- Définir le cadre stratégique du Plan Directeur comportant la mission, la vision, les principes directeurs, les buts stratégiques, les piliers et les objectifs stratégiques ;
- Fixer des cibles du Cadre de performance de suivi et d'évaluation pour chaque maladie MTN pertinente ainsi que des cibles transversales, en lien avec ODD et la feuille de route mondiale MTN 2021-2030 comme base pour le contexte, les objectifs et le chronogramme.
- Proposer des stratégies qui tiennent compte des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, en notant les lacunes, les obstacles et les actions prioritaires dégagés par les conclusions de l'analyse de situation de l'étape 1.

➤ Phase 2 : Finalisation du Draft zéro du Plan Directeur MTNs 2026-2030

Cette phase consistera en un atelier de 4 jours pour la rédaction du draft zéro du Plan Directeur MTNs 2026-2030 sur la base des résultats des travaux de l'étape 1 et de la phase 1 de l'étape 2.

Cet atelier permettra en particulier de :

- Définir le cadre opérationnel du Plan Directeur MTN comportant les initiatives et activités stratégiques, les hypothèses, les risques et leur atténuation ; la durabilité de la lutte, le cadre de performance et la redevabilité ;
- Elaborer le budget du plan opérationnel, y compris divers aspects d'investissement et de modèle de collaboration intersectorielle.
- Finaliser un document draft zéro du Plan directeur MTNs 2026-2030 sur la base des différentes parties rédigées compilées et qui prennent en compte les contributions des parties prenantes.
- Soumettre le draft zéro finalisé à la lecture du groupe technique de travail pour apporter les compléments et corriger les insuffisances pour obtenir le draft1 qui sera soumis à la validation technique.

Tout le processus de l'étape 2 de rédaction du draft zéro sera principalement facilitée par l'équipe de l'OMS aidé du groupe technique de travail au cours d'un atelier national qui verra la participation des expert du DATP et des autres PTF et des parties prenantes au niveau central (équipes des Programmes MTNs, Autres programmes du ministère de la santé, responsables des régions et districts sanitaires, autres secteurs (éducation, hygiène et assainissement, agriculture, ressources animales et halieutique, communication, etc.), municipalités et représentants des organisations de la société civile.

Etape 3 : Atelier d'enrichissement du draft 0 par les parties prenantes

Un atelier d'enrichissement du draft 0 de 2 jours financé par l'OMS est organisé par la DNELM en relation avec les deux programmes ; Cet atelier permettra de recueillir le maximum d'informations sur la lutte contre les MTN et d'améliorer au besoin la cohérence du plan et la pertinence des interventions qui doivent être conformes aux orientations de l'OMS.

Durant cette étape, l'accent sera mis sur :

- Préparation de l'atelier d'enrichissement du draft 0
- Animation de l'atelier d'élaboration du Draft 0
- intégration des observations de l'atelier d'enrichissement pour la production du draft 1

Etape 4 : Validation technique du Plan Directeur national MTNs 2026-2030

Un atelier de validation technique d'un jour sera organisé pour permettre une relecture profonde du contenu du draft 1 du Plan Directeur élaboré afin d'y intégrer des retours des parties prenantes et apporter les dernières corrections idoines. L'atelier sera organisé sous l'autorité du Directeur National de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies avec l'appui logistique et financier du DATP. La validation technique marquera la fin du processus d'élaboration du Plan Directeur MTNs 2026-2030 en Guinée.

Cette phase sera principalement facilitée par l'équipe de l'OMS et du DATP aidé du groupe technique de travail au cours d'un atelier national qui verra la participation de toutes les parties prenantes (25 participants) : Programmes MTN, représentant des IRS (DSVCO) et districts sanitaires (conakry), DNELM, autres secteurs (éducation, hygiène et assainissement, agriculture, ressources animales et halieutique, communication, etc.), organisations de la société civile

Durée de l'assistance technique selon les étapes – estimation du nombre de jours (indicatif)

Etape	Nombre de jours d'AT estimés
Etape 1 : Analyse situationnelle	
Entretien de cadrage	5
Revue documentaire	
Etape 2: Elaboration du Draft du Plan Directeur national 2026-2030	
Définition des objectifs et des priorités stratégiques	5
Co-production et finalisation du Draft zéro du Plan Directeur MTNs 2026-2030	
Revue du draft 0 du Plan directeur avec les deux programmes et le DNELM	
Revue du Draft 0 par OMS et les partenaires	
Etape 3 : Atelier d'enrichissement du draft 0 par les parties prenante	
Préparation de l'atelier d'enrichissement du draft 0	1
Animation de l'atelier d'élaboration du Draft 0	2
Intégration des observations de l'atelier d'enrichissement pour la production du draft 1	2
Etape 4 : Validation du Master plan	
Revue du Draft 1 par OMS et les partenaires	0
Préparation de l'atelier de validation	1
Animation de l'atelier de validation	1
Intégration des observations de l'atelier de validation (Version finale)	2
Revue de la version finale par l'OMS	0
Intégration des observations de l'OMS	1
TOTAL	20

Nombre de jours estimatif, qui peut être adapté par le candidat dans son offre technique et financière.

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le.s bénéficiaire.s, l'expert devra porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. L'expert.e. devra proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discuté.e et validé.e avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

2) Livrables attendus

- Le document de Plan Directeur MTNs 2026-2030 et ses annexes validé est transmis à Expertise France par email après l'atelier national de validation.
- Un compte rendu (maximum de 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par email à Expertise France à la fin de la mission dans un délai de 10 jours. Ce compte-rendu, rédigé en français, sera diffusé à l'ensemble des partenaires de la mission après validation d'Expertise France.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que:

Les experts du DATP/Expertise France coordonnent avec l'OMS pour garantir la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission, organiser des points de suivi réguliers à minima avec l'expert.e. et valider en relation avec les deux coordonnateurs l'atteinte des grandes étapes de la mission ;

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, les experts du DATP et la cheffe d'équipe du DATP seront mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la réalisation des étapes ci-dessous de la mission.

- L'analyse situationnelle
- L'Elaboration du Draft du Plan Directeur national 2026-2030
- La validation technique du Plan Directeur national MTNs 2026-2030

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

La coordination globale de l'élaboration du plan directeur sera assurée les Coordonnateurs des deux programmes MTNs_PCT et MTNs_PCC sous la supervision du Directeur de la Direction Nationale l'Epidémiologie et de la Lutte contre la Maladie ;

Le groupe technique de travail qui sera constitué en début de mission sera chargé de faciliter toutes les étapes du processus en étroite collaboration avec l'OMS, les experts du DATP/expertise France et les autres partenaires

Les experts de l'OMS en collaboration avec les experts du DATP d'Expertise France seront chargés de la facilitation des différentes étapes du processus en présentiel et à distance, notamment à travers des orientations techniques de la partie nationale sur le guide OMS d'élaboration du plan directeur, lors des ateliers organisés avec les parties prenantes et lors des rétro informations sur les drafts du Plan Directeur MTNs 2026-2030. (revue de la documentation, analyse des données, entretien avec les parties prenantes, organisation des ateliers)

Le. expert.e. se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional

de Coopération en Santé / l'Attaché de coopération / le COCAC) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD) si jugé pertinent par Expertise France.

3.3. Redevabilité de. L' expert.e.

Le. expert.es rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. **Lieu, Durée et Modalités d'exécution**

1) Date estimée de démarrage : Septembre 2025

2) Durée de réalisation de la mission : 2 mois

- Mission avec nombre de jours estimés dans les TdR : « La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à environ 20 jours.
- Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail ».

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) Date estimée de remise des livrables : Septembre/Octobre 2025

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, (DNELM) , mettra à la disposition de l'expert.e. un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies, un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

L'expert.e. est tenu.e. de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;

- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 1

Expertise France sera sensible à l'équilibre genre dans la constitution de l'équipe d'expert.e.s. et encourage les candidatures féminines.

2) Profil de l'expert

Poste : *Expert national pour l'élaboration du Plan directeur pour la prévention, le contrôle et l'élimination des MTN*

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants :
 - Médical
 - Santé publique
- Spécialisation / Compétence dans le(s) secteur(s) maladies infectieuses et particulièrement des maladies tropicales négligées
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- Compétences en genre souhaitées :
 - Etre formé à la prise en compte du genre ;

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la lutte contre les maladies infectieuses et notamment les maladies tropicales négligées
- Expérience professionnelle dans le secteur médical d'au moins 5 ans dans les pays en développement.
- Expérience(s) d'actions d'intégration du genre dans des missions et ou projets précédents
-

C. Expérience professionnelle spécifique

- Justifier de plusieurs expériences réussies dans l'élaboration de plan stratégique national et particulièrement de plan stratégique de lutte contre les maladies tropicales négligées et dans l'élaboration de cadre stratégique et de plan de suivi évaluation. Capacité à apporter des éléments pour la budgétisation du plan

- Excellente maîtrise des guidelines OMS
- Excellente maîtrise du contexte sanitaire en Guinée et de son environnement

VII. Suivi-évaluation

Objectifs liés à la prise en compte du genre : l'expert.e. rendra compte de l'atteinte de ces objectifs dans le cadre du compte-rendu final de la mission.

Dans l'intérêt du bénéficiaire et d'Expertise France, les indicateurs ci-dessous permettront d'évaluer pendant et après la mission les résultats de la mission d'expertise, afin de pouvoir à terme mesurer l'atteinte des objectifs propres à la mission ainsi que l'évolution de la performance des programmes financés par le Fonds mondial.

Indicateurs de performance

Objectifs et Résultats de la mission	Indicateurs	Responsable	Source de vérification
Objectif Général de la mission			
Élaborer le Plan directeur pour la prévention, le contrôle et l'élimination des MTNs en Guinée, 2026-2030.			
Objectifs spécifiques			
- Réaliser une analyse de la situation actuelle des MTNs.	Taux de réalisation des activités préparatoires	Expert (e)	Rapport d'activités de la phase préparatoire
- Définir les priorités stratégiques et les interventions nécessaires	Taux de réalisation des activités liées à la rédaction des drafts 0 et du draft1 du plan directeur MTN	Expert(e)	Rapport d'activités des deux phases d'élaboration du plan directeur MTN
- Établir un cadre opérationnel pour la mise en œuvre du plan directeur			
- Elaborer un cadre de performance de suivi et d'évaluation du Plan Directeur.	Nombre de personnes (H/F) ayant participé à l'atelier de validation du plan directeur MTN	Expert (e)	Compte rendu de la réunion de validation
Résultats Attendus :			
- Une analyse situationnelle détaillée des MTNs en Guinée.			
- Des objectifs stratégiques clairs.			
- Un plan d'action opérationnel 2026-2030.			
- Un budget estimatif du Plan Directeur MTNs 2026-2030.			

- Un cadre de performance de suivi et évaluation du Plan Directeur MTNs 2026-2030			
---	--	--	--

VIII. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. Une offre technique comprenant :

- Le CV de l'expert.e
- Une description du parcours et des expériences de l'expert.e. en lien avec les présents termes de référence ;
- Leur compréhension de la situation actuelle en Guinée en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.

2. Une offre financière en Euros.

- **Autre(s) prestation(s)**